

En 2020, un nouveau p

Pas de séisme, mais tout de même quelques bouleversements. Les élections municipales de 2020, inédites dans leur forme pour cause de pandémie, avec un second tour qui s'est joué trois mois et demi après le premier et une participation exceptionnellement basse, ont modifié le paysage politique local. Dans l'ouest-Var, des maires sortants ont été battus, d'autres réélus confortablement, dès le premier tour pour certains ; et de nouveaux venus ont fait leur entrée dans l'arène. Tour d'horizon

Ils ont été élus maires pour la première fois

C'est le principal bouleversement dans le paysage politique local en 2020 : l'élection de Nathalie Bicais à La Seyne marque le retour de la droite dans la deuxième ville du Var, après douze années de gouvernance de gauche. A 55 ans, la conseillère départementale LR, associée au centriste Jean-Pierre Colin au sein d'une « coalition », devient la première femme maire de l'histoire de la ville, vingt-cinq ans après son entrée au conseil municipal.

Dans l'ouest-Var, trois villages de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume ont également changé de maire : Le Beausset, Le Castellet et Signes. Dans le premier, Edouard Friedler, déjà candidat en 2014, l'a cette fois-ci emporté largement, après six années de travail acharné dans l'opposition, entouré d'une équipe soudée. Dès le premier tour il avait remporté plus de 41 % des suffrages, laissant loin derrière les cinq autres concurrents. En quadrangulaire au second tour, il dépassait les 55 % des suffrages.



L'élection de Nathalie Bicais marque le retour de la droite à La Seyne. (Photo D. L.)

Au Castellet, la deuxième tentative a aussi été la bonne pour René Castell, élu dès le premier tour (de justesse) malgré la présence de trois autres listes. Après avoir échoué de peu face à Gabriel Tambon en 2014, il avait pendant le dernier mandat rejoint la majorité et obtenu le soutien plein et entier de la sortante Nicole Boizis. Enfin à Signes, au-delà du changement de maire c'est

aussi un changement d'époque que marque l'élection d'Hélène Verduyn : la fin de l'ère Jean Michel, qui a présidé aux destinées du village pendant plus de trente-six ans (jusqu'à son décès en août 2019). Jusqu'alors connue pour son engagement associatif au sein de Signes Environnement, Hélène Verduyn entre ainsi par la grande porte dans la vie politique locale, où c'est sa première expérience.



A Signes, Hélène Verduyn a fait son entrée par la grande porte dans le paysage politique local. (Photo L. H.)



Après six ans de travail acharné dans l'opposition, Edouard Friedler a conquis la mairie du Beausset. (Photo L. Bi.)



Au Castellet, René Castell va assurer la continuité de Nicole Boizis. (Photo L. B.)



L'apparition de la Covid-19 en début d'année a bouleversé l'organisation des élections municipales 2020. Le premier tour a eu lieu le 15 mars et le second a été reporté du 22 mars au 28 juin. Malgré les mesures sanitaires mises en place, la participation s'est révélée exceptionnellement faible.

(Photo D. L.)

Ils ont décroché leur deuxième mandat



Blandine Monier, maire d'Evenos, s'inscrit dans la continuité. (Photo L. Bi.)



Jean-Paul Joseph, maire de Bandol, le soir de sa victoire. (Photo F. M.)

Rien ne les lie et ils ont pourtant un point en commun : Blandine Monier, maire d'Evenos, et Jean-Paul Joseph, de Bandol, sont parvenus à se faire réélire dans des communes adeptes de l'alternance depuis des décennies.

A Evenos, le dernier à avoir réussi cet « exploit » était Jean Di Cristofaro (maire de 1992 à 2001). Avec un unique adversaire, la partie s'est jouée en un seul tour pour Blandine Monier en 2020, qui l'a emporté de seu-

lement 137 voix, sur 1 174 votants.

A Bandol, il faut remonter encore plus loin pour trouver un maire ayant effectué deux mandats consécutifs : c'était Arthur Paecht (1983 à 2001). Et la victoire fut encore plus serrée pour Jean-Paul Joseph que pour Blandine Monier. En duel au second tour, après l'élimination de trois autres candidats au premier tour, le maire de Bandol ne l'a emporté que de 229 voix, sur 4 639 votants.

Paysage politique local



Ils ont été battus



Marc Vuillemot a effectué deux mandats à La Seyne. (Photo D. L.)



Alain Reichardt a occupé le fauteuil de maire de Signes pendant moins d'un an. (Photo D. L.)

Il avait annoncé six ans plus tôt qu'il ne briguerait pas de troisième mandat. Marc Vuillemot, élu maire de La Seyne en 2008 et en 2014, s'est finalement présenté une troisième fois en 2020. Opposé à sept autres candidats, il est arrivé légèrement en tête au premier tour. Mais, malgré une alliance réalisée *in extremis* entre les deux tours, a échoué au second.

Dans le village de Signes, le maire sortant a lui aussi été battu. Mais Alain Reichardt, lui, n'occupait le fauteuil de maire que depuis quelques mois. Il avait succédé en cours de mandat à son vieil ami Jean Michel, décédé brutalement en août 2019. C'est d'ailleurs par fidélité envers « Jeannot » qu'il avait décidé de se présenter. Les électeurs ont fait le choix de changer d'ère.

Ils ont choisi de jeter l'éponge



Nicole Boizis avait succédé à Gabriel Tambon début 2016. (Photo J.-M. V.)



Georges Ferrero avait adoubé Laurence Bousahla. (Photo J.-M. V.)

Ce n'était pas une surprise : Nicole Boizis avait annoncé dès sa prise de fonction de maire du Castellet qu'elle ne serait pas candidate en 2020. Elle a tenu parole. En fait, cette ancienne pharmacienne n'avait jamais ambitionné d'être maire. Elle était première adjointe de Gabriel Tambon, qui fut maire du village pendant cinquante ans, et avait accepté de lui succéder à son décès en cours de mandat, en attendant les prochaines élections.

Le secret avait bien été gardé et Georges Ferrero ne l'a dévoilé que début janvier : maire sortant du Beausset, l'ancien restaurateur ne briguera pas un second mandat. « Pendant six ans, comme toute mon équipe, j'ai énormément travaillé. A 68 ans à la fin du mois, j'ai décidé de passer le flambeau. » Il avait alors adoubé Laurence Bousahla, sa troisième adjointe, pour conduire la liste de son équipe. Elle n'est arrivée qu'en troisième position.

Ils ont déjà effectué de trois à six mandats

Dans certaines communes de l'ouest-Var, les moins de vingt ans – voire de trente ans – n'ont connu qu'un seul maire. Ceux que l'on surnomme parfois les « indébouillonnables », élus au XX^e siècle, ont même lors de ces élections 2020 atypiques enregistré des scores impressionnants dès le premier tour.

A Ollioules, 84,66 % pour R. Bénéventi

La palme revient à Robert Bénéventi, maire d'Ollioules depuis 1998, réélu dès le 15 mars avec 84,66 % des suffrages exprimés. Elus quant à eux depuis plus de trente ans, Ferdinand Bernhard à Sanary et René Jourdan à La Cadière ont respectivement obtenu 68,71 % et 63,85 % des voix au premier tour de 2020. Ils entament ainsi leur sixième mandat. Pour Gilles Vincent à Saint-Mandrier (64,04 %), c'est le cinquième. Tout comme pour Jean-Sébastien Vialatte, maire de Six-Fours depuis 1995. Dans cette



F. Bernhard, maire de Sanary depuis 1989, a également été réélu président de l'agglomération de Sainte Baume. (Photo D. L.)



René Jourdan, maire de La Cadière depuis 1989, réélu dès le premier tour en 2020. (Photo D. L.)



Jean-Sébastien Vialatte a entamé son cinquième mandat à Six-Fours. (Photo D. L.)

commune qui compte près de 31 000 inscrits, il a remporté 50,88 % des suffrages exprimés au second tour, malgré la concurrence de quatre autres candidats. Enfin à Saint-Cyr, il n'a manqué que 50 voix à Philippe Barthélemy pour être réélu dès le premier tour. En triangulaire, il l'a emporté avec 50,53 % au second. Il vient d'entamer son quatrième mandat.

Le record à Riboux

Suzanne Arnaud est entrée au conseil municipal de Riboux en 1971 et est maire du village depuis... 1983. Cette année, sur 54 votants 51 ont coché son nom. Elle entame son septième mandat.



(Photo L. B.)